

Message du président



Lettre aux producteurs sur les contingents 2010

Considérant le contexte difficile dans la mise en marché du bois actuellement, nous avons décidé de reproduire intégralement le texte d'une lettre que j'ai signée et fait parvenir au début du mois de novembre aux producteurs qui ont effectué une demande de contingents de 4 pieds résineux pour 2010

avant le 15 octobre 2009. Elle résume bien la situation à laquelle l'ensemble des producteurs sont confrontés en ce moment et des décisions difficiles que nous aurons à prendre au cours des prochaines semaines. Je compte sur votre collaboration pour nous aider à traverser cette crise.

Madame, Monsieur

La présente confirme que nous avons reçu votre demande de contingents en résineux de 4 pieds pour l'année 2010. Celle-ci sera analysée d'ici la fin du mois de novembre et vous recevrez une réponse à votre demande quelque part au début du mois de décembre prochain.

Le Syndicat a tenu au cours des dernières semaines une série de rencontres de consultation et d'information dans les régions. Les producteurs de bois présents à ces rencontres ont pu prendre connaissance des difficultés majeures dans le marché du bois de 4 pieds. En effet, au moment d'écrire ces lignes, le Syndicat détient une seule entente pour 2010 avec une papetière (Kruger Wayagamack). Les volumes contractés sont au maximum 1/3 des volumes habituellement transigés avec les papeteries qui prenaient du bois de 4 pieds l'an dernier. En effet, la décision prise par Kruger récemment de cesser l'achat de bois de 4 pieds pour son usine de Trois-Rivières nous enlève un volume annuel de 55 000 mètres cubes apparents (15 000 cordes). De plus, la compagnie AbitibiBowater s'est placée sous la protection du tribunal (C-36) le 17 avril dernier et a répudié son contrat annuel de 155 000 mètres cubes apparents (43 000 cordes) avec le Syndicat.

La situation est donc extrêmement difficile et les demandes de contingents en 4 pieds pour 2010 excèdent de beaucoup les possibilités de marché.

Pour ces raisons, nous avons jugé nécessaire de vous faire parvenir la présente afin de vous réitérer l'importance pour chacun des producteurs de ne pas couper de bois de 4 pieds avant d'avoir reçu un contingent de notre part. Le partage de ces volumes entre les producteurs sera très difficile et les volumes que nous pourrions réserver à chacun seront de beaucoup inférieurs aux volumes accordés en 2009. De plus, il faut s'attendre à des réductions de prix pour cette catégorie de bois l'an prochain.

Plusieurs producteurs respectent le mot d'ordre émis en mai dernier pour cesser la coupe du bois de 4 pieds jusqu'à ce que le Syndicat ait écoulé les volumes déjà produits. Selon nos ententes actuelles, nous devrions réussir à livrer ces volumes d'ici la fin de l'année.

Cependant, certains producteurs anticipent déjà leurs prochains contingents et sont présentement en production. Nous désirons vous rappeler que ces producteurs courent un risque énorme. En effet, à la lumière de la seule entente que nous avons avec Kruger Wayagamack et la grande incertitude existant sur la survie de l'usine d'AbitibiBowater à Grand-Mère, le Syndicat n'aura d'autres choix que d'être extrêmement sévère dans le respect des contingents 2010. Suite à des instructions fournies par le Syndicat, ces producteurs s'exposent à un refus de la part du transporteur de livrer la quantité excédentaire au contingent accordé et aussi risquent de subir des pertes financières importantes.

Nous travaillons actuellement à vérifier auprès de la compagnie AbitibiBowater s'il serait possible de transiger un volume de bois de 4 pieds en 2010 pour leur usine de Grand-Mère. Les résultats de ces démarches sont trop incertains actuellement pour les calculer dans les contingents de 2010. Dans les circonstances, nous vous demandons expressément, par la présente, de ne pas anticiper votre volume de bois de 4 pieds pour 2010.

Le Syndicat met beaucoup d'énergie afin de trouver et développer de nouveaux marchés pour les bois à pâte des producteurs. Espérons que certains de ces nouveaux marchés seront accessibles aux producteurs de bois de la région de Québec en 2010.

Le président,
Martin J. Côté

L'Information
du forestier

NOVEMBRE 2009